

Le Syndicat mixte du Parc naturel régional du Marais poitevin recrute
Un(e) chargé(e) de mission urbanisme

Le syndicat mixte du Parc naturel régional du Marais poitevin œuvre pour la sauvegarde, la restauration et la valorisation du Marais poitevin dans une dynamique de développement durable. Deuxième zone humide de France, le Marais poitevin est composé de plusieurs grands ensembles : marais maritime, marais desséché, marais mouillé, labellisé Grand Site de France. Le syndicat mixte de gestion est constitué des deux régions Nouvelle-Aquitaine et Pays de la Loire, des trois départements de Charente-Maritime, des Deux-Sèvres et de Vendée, des communes adhérentes, des EPCI et chambres d'agriculture. Il est responsable de la mise en œuvre du projet de territoire consigné dans la Charte de Parc qui fixe les orientations de protection, mise en valeur et développement du territoire.

Au sein de l'équipe pluridisciplinaire du Parc, sous l'autorité de la DGS et du président, la mission « urbanisme » est rattachée au service aménagement et cadre de vie. Elle consiste à :

1/ Accompagner les procédures d'urbanisme et de planification réglementaires liées aux révisions, modifications et élaborations des PLU communaux, des 4 PLUi intercommunaux et des 5 Scot actuellement en cours, afin d'assurer leur compatibilité avec la charte de PNR.

Il s'agira de :

- représenter le PNR aux différentes réunions de PPA (Personnes Publiques Associées) organisées par les collectivités portant ces projets,
- de fournir aux maîtres d'ouvrages et leurs bureaux d'études les données permettant d'intégrer les orientations de la charte, et les éléments de compréhension et de connaissance du territoire, en lien avec le service environnement et le géomaticien du Parc,
- de préparer les avis à émettre pour chacun de ces documents et en assurer le suivi,
- mettre à jour et compléter le bilan des documents d'urbanisme en cours et projetés dans les 91 communes labellisées.

2/ Apporter une attention particulière à la prise en compte des enjeux patrimoniaux dans ces documents, notamment paysagers et environnementaux, en articulation avec le projet Trame Verte et Bleue et le service environnement du PNR.

3/ Participer à l'élaboration de la charte architecturale et paysagère et à la stratégie territoriale énergétique, afin de traduire leurs enjeux et contenus dans les documents d'urbanisme et de planification.

4/ Assurer une veille et une articulation avec les documents supra et infra territoriaux : Plans Climats Air Energie Territoriaux, Schémas régionaux d'aménagement et de développement durable des territoires des deux Régions...

PROFIL :

Bac+4/5 avec une spécialisation en droit de l'urbanisme, issu de l'une des filières suivantes : urbanisme, aménagement du territoire, paysage, géographie, environnement

Expérience dans le domaine de l'urbanisme, maîtrise des règles de l'urbanisme et du cadre réglementaire et des procédures de PLU, PLUi, SCOT

Connaissance des collectivités territoriales, en particulier des PNR et des intercommunalités

Maîtrise de l'outil informatique et connaissances en SIG et cartographie fortement appréciées

Excellentes capacités rédactionnelles, esprit d'analyse et de synthèse

SAVOIR-ETRE :

Travail en équipe, très bon relationnel

Capacité à créer et animer un réseau partenarial

Autonomie et rigueur, sens de l'initiative et de l'organisation

Disponibilité, déplacements et ponctuellement réunions en soirée

Permis B obligatoire

CDD 9 mois du 4 mars au 30 novembre 2019

Cadre d'emploi catégorie B ou A selon profil

Temps complet 35h/semaine (un temps partiel à 80% peut être étudié)

Congés annuels à poser sur la période

Lieu de travail : siège du PNR, COULON (Deux-Sèvres)

Envoi des candidatures comprenant CV et lettre de motivation manuscrite à :
Monsieur le Président du PNR du Marais poitevin - 2 rue de l'église - 79510 Coulon

Renseignements techniques :

Sandrine Guihéneuf, directrice technique aménagement et cadre de vie, Tél. 05.49.35.15.20
s.guiheneuf@parc-marais-poitevin.fr

Date limite de réception des candidatures : **25 janvier 2019**

Disponibilité impérative au plus tard au 4 mars 2019



Parc naturel régional du Marais poitevin • 2, rue de l'église • 79510 Coulon • Tél. 05 49 35 15 20
correspondance@parc-marais-poitevin.fr • www.parc-marais-poitevin.fr

Auteurs : Alpes, Ardennes, Armoiries, Auvergne, Bauges des Volcans, Basse-Normandie, Basse-Normandie, Breagne, Bretagne, Centre, Champagne, Corse, Cotentin, Dordogne, Gers, Gironde, Haute-Normandie, Haut-Jura, Haut-Languedoc, Haute-Vallée de la Mayenne, Landes de Gascogne, Lorraine, Lot-et-Garonne, Lot, Loire, Maine-et-Loire, Massif central, Normandie, Pays de la Loire, Picardie, Pyrénées, Rhône-Alpes, Saône-et-Loire, Savoie, Sud-Ouest, Tarn-et-Garonne, Vendée, Vienne, Vosges, Yvelines

53 PARCS NATURELS REGIONAUX EN FRANCE



Une autre vie s'invente ici